



Ecole technique
Ecole professionnelle commerciale
Ecole des arts et métiers
Ecole des métiers de la terre et de la nature
Ecole supérieure de droguerie
Ecole Supérieure du canton de Neuchâtel

CPLN
CH-2002 Neuchâtel
Rue de la Maladière 84
Case postale 212
Tél. +41 32 717 4000
Fax +41 32 717 4019
cpln@rpn.ch
www.cpln.ch



Fleuriste

notre passion : votre formation



Centre professionnel du Littoral neuchâtelois
cpln@rpn.ch www.cpln.ch



FLEURISTE

CPLN-EMTN école des métiers de la terre et de la nature
3, route de l'Aurore • CH-2053 Cernier (NE)
téléphone +41 32 717 4500 • fax +41 32 717 4501
cpln-emptn@rpn.ch • www.cpln.ch

Présentation générale

Près de 300 apprentis-es et étudiants-es en formation dans les cantons de Suisse romande fréquentent aujourd'hui l'École des métiers de la terre et de la nature à Cernier (CPLN-EMTN – Cernier)



Les apprentis et apprenties y suivent la formation théorique et les cours interentreprises pratiques.

La classe de maturité professionnelle, orientation nature, paysage et alimentation, prépare les étudiants-es de manière optimale aux études dans une HES des sciences de la nature. La maturité s'obtient en un an post-CFC.

Le CPLN-EMTN – Cernier dispense également une large palette de cours de perfectionnement professionnel dont :

- Les cours conduisant au Brevet fédéral de contremaître horticulteur, spécialiste en jardins naturels.
- En collaboration avec la FRI - Courtemelon (JU), des cours conduisant au « brevet fédéral d'agricultrice/teur » et à la « maîtrise fédérale d'agricultrice/eur ».
- En collaboration avec L'AFGIP, deux des quatre modules conduisant au « Certificat de Guide Interprète du patrimoine ».
- Des cours d'art floral destinés aux professionnels

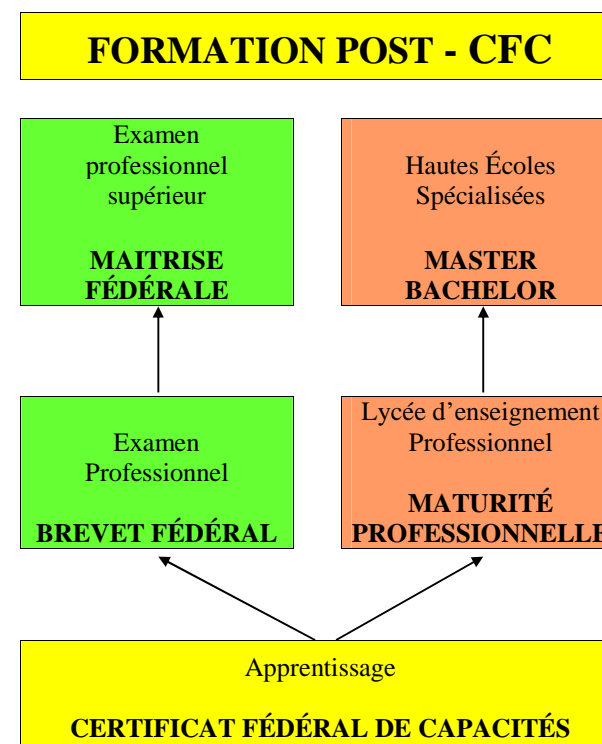
Jouissant d'équipements professionnels modernes, l'EMTN – Cernier est, grâce à la collaboration des associations professionnelles, une vitrine des métiers de la terre et de la nature.

Ainsi, un jardin d'illustration (7200 m2) et une serre réservée aux plantes de tous les continents accueillent des collections très variées de végétaux et illustrent de nombreuses techniques paysagères. Le jardin ainsi que les collections sont ouverts au public.

Le CPLN - EMTN – Cernier a développé de nombreux contacts avec des lycées étrangers.

Les formations proposées

- **Agriculteurs et agricultrices CFC**
- **Fleuristes CFC**
- **Forestiers-bûcherons et forestières-bûcheronnes CFC**
- **Horticulteurs et horticultrices, orientation paysagisme CFC et AFP, floriculture CFC et plantes vivaces CFC**



Formation « Fleuriste »



Présentation

Les fleuristes traitent, soignent et vendent des fleurs coupées, des plantes, du matériel séché, des accessoires ainsi que des arrangements confectionnés au moyen de ces éléments.

Les fleuristes, en plus des tâches de création, de décoration et de vente jouent le rôle d'intermédiaire entre les producteurs et les clients.

Leurs principales activités sont les suivantes :

- Confection d'arrangements floraux destinés à la vente et à la décoration de locaux divers : salles, églises lors d'événements particuliers tels que mariage, baptême, décès, anniversaire etc...)
- Vente, conseils et service à la clientèle
- Soins aux plantes et aux fleurs
- Travaux administratifs

Les fleuristes effectuent, suivant la période de l'année, des horaires irréguliers (Noël, St-Valentin, Fête des mères, Toussaint, etc.) Ils/elles sont tributaires des fêtes et traditions annuelles et sont parfois amenés à travailler les jours fériés et le dimanche.

Conditions

La formation pratique se déroule sous contrat dans une entreprise reconnue.

Durée de l'apprentissage

3 ans

Alternance

- 4 jours hebdomadaires dans l'entreprise formatrice
- 1 jour hebdomadaire à l'école professionnelle (EMTN – Cernier)

Statut

Apprenti-e

Enseignement

- 1ère année 4 périodes de technologie
 3 périodes de culture générale
 2 périodes de sport
- 2ème année 6 périodes de technologie
 3 périodes de culture générale
- 3ème année 6 périodes de technologie
 3 périodes de culture générale

Cours interentreprises

Les personnes en formation bénéficient de 9 jours de cours pratiques :

2 jours en 1^{ère} année

4 jours en 2^{ème} année

3 jours en 3^{ème} année

Programme de formation théorique - 3 ans

• Vente	120 périodes
• Art floral	160 périodes
• Botanique	220 périodes
• Création	100 périodes
• Culture générale	360 périodes
• Gymnastique et sport	120 périodes
Total des périodes d'enseignement	1080 périodes

Sont incluses dans l'enseignement quelques périodes d'initiation à l'informatique.

Examens

1^{ère} année et 2^{ème} année Bilans annuels des connaissances

En fin de première et de deuxième année d'apprentissage, un bilan annuel de connaissances sanctionne les connaissances des branches technologiques apprises durant les cours professionnels ainsi que la pratique. Les résultats obtenus permettent de confirmer la promotion pour l'année suivante.

3^e année – Examens finaux

En fin de troisième année, les examens finaux portent sur trois domaines bien distincts :

- Les travaux pratiques (comptent double)
- Les connaissances professionnelles (examens théoriques)
- La culture générale

La note de qualification « travaux pratique », la moyenne de la note du domaine « connaissances professionnelles » et de la note d'expérience de « l'enseignement des connaissances professionnelles », ainsi que la note globale doivent être égales ou supérieures à 4.0 pour l'obtention du certificat fédéral de capacité (CFC).

Titre obtenu

Certificat fédéral de capacité (CFC) de fleuriste

Perfectionnement possible

- Maturité professionnelle orientation sciences naturelles
- Brevet fédéral de fleuriste
- Maîtrise fédérale de fleuriste

Contacts

SERVICES CANTONAUX

CANTON DE NEUCHATEL	Service des formations post-obligatoires Espacité 1 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 889 69 40
CANTON DU JURA	Service de la formation professionnelle Rue des Marronniers 3 2800 Delémont Tél. 032 420 71 60
JURA BERNOIS	Office de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle Les Lovière 13 2720 Tramelan Tél. 032 486 07 90

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

GROUPEMENT DES FLEURISTES BEJUNE	Les cadeaux fleuris M. Laurent Nicolet Grand-Rue 56 2608 Courtelary 032 944 16 13
----------------------------------	---

ECOLE PROFESSIONNELLE

CPLN ECOLE DES METIERS DE LA TERRE ET DE LA NATURE - Cernier	CPLN - EMTN – Cernier Rte de l'Aurore 3 2053 Cernier Tél. 032 717 45 00 Fax 032 717 45 01
---	---